



Vayikra (307)

ויקרא אל משה וינדבד ה' אליו (א.א.)

Hachem appela Moche (1.1)

Nous commençons le Houmach qui énumère longuement les différents types de sacrifices. En regardant dans le Séfêr Thora, nous voyons le premier mot Vayikra ויקרא est écrit avec un petit alef א. **Le Baal HaTourim** explique : Moché était tellement humble qu'il voulait écrire *vayikar* ויקר sans le alef, car il ne se considérait pas plus élevé que Bilam le mécréant, à qui Hachem se dévoilait de manière imprévue (*mikré* – מקרה). Hakadoch Baroukh Hou le "convainquit" de mettre au moins un petit alef. **Rav Chakh zatsal** pose une question. Nous savons que de chaque lettre et même des couronnes placées sur ces lettres renferme une quantité phénoménale d'enseignements. Comment est-ce donc possible que Moché Rabeinou voulut supprimer cette lettre et toute la Thora qui en découle? Il explique que l'enseignement de l'humilité est supérieur à tous les autres enseignements de la Thora :

אדם כי יקריב מכם קרבן ליהוה מן הנדבה (א.ב.)

Si quelqu'un d'entre vous veut présenter au Seigneur une offrande de bétail (1. 2)

L'habitude communément répandue dans les différentes communautés est d'initier les enfants à l'étude la Thora par la parachat Vayikra, avant d'enchaîner sur la parachat Béréchit. Pourquoi de jeunes enfants de 5, 6 ans devraient commencer par les korbanot ?

Le Midrach Tanhouma en donne la raison. Les enfants sont purs puisqu'ils n'ont jamais goûté à la faute. Hakadoch Baroukh Hou a donc dit : Que viennent les purs [les enfants] et s'affairent des purs [les sacrifices – qui ne peuvent être offerts en état d'impureté], et Je considérerais qu'ils ont effectivement offerts ces sacrifices !

Rav Moché Shternboukh donne une autre explication. Le début de l'enseignement de la Thora à l'enfant vient lui donner une leçon : le monde n'est pas « *Hefkér* », abandonné à lui-même sans dirigeant ni règles ! Chaque faute nécessite une expiation et un repentir. La paracha Vayikra vient enseigner à l'enfant que sans l'infinie bonté divine, le fauteur devrait mourir sur-le-champ. En effet, tout ce qu'on fait à l'animal sacrifié aurait dû s'appliquer à l'homme fauteur, mais Hachem nous a donné ce Hessed nommé Techouva.

ואם מן הצאן קרבנו מן הקשבים או מן העזים (א.א.)

« Et si son sacrifice vient du menu bétail, des agneaux ou des boucs » (1,10)

Pourquoi la Torah trouve-t-elle bon d'explicitier les types d'animaux du menu bétail, à savoir les agneaux et les boucs? En réalité, le menu bétail fait allusion au peuple d'Israël, comme il est dit : « **Vous êtes mon menu bétail** » (Yéhezkiel 34,31). Ce verset vient faire allusion au fait qu'aussi bien les agneaux (*késavim* - כְּשָׂבִים), symbolisant les Tsadikim et les gens doux et dociles, que les boucs (*izim* - עִזִּים), symbolisant les réchaïm et les insolents, une fois qu'ils se sont repentis et ont apportés leur sacrifice, ils deviennent égaux. En effet, le repentir (Téchouva) expie les fautes de tout le monde à égalité, et après leur repentir, il sera interdit de rappeler la faute, même au racha.

Rabbénou Efraïm

ונפש כי תקריב קרבן מנחה לה' סלת (ב.א.)

« Lorsque quelqu'un [*Néfech*] apportera une offrande de farine (*korban minha*) à Hachem » (2,1)

Rachi commente: On n'emploie pas le mot *Néfech* (âme) pour les autres sacrifices volontaires, mais uniquement au sujet de l'oblation. Qui a coutume d'offrir volontairement une oblation? Le pauvre. Hachem dit : Je lui en tiens compte comme s'il avait offert sa personne, son âme. **Le Baal haTourim** fait remarquer : à propos de l'oiseau et de l'oblation, il n'est pas dit « **Devant Hachem** » comme pour le gros bétail, parce qu'il s'agit là des sacrifices apportés par les pauvres, qui se gênent de le faire en présence de tout le peuple; c'est pourquoi Il a dit à Aharon et ses fils de ne pas le faire en public, et a averti Aharon afin de lui signifier que même le Cohen Gadol ne doit pas mépriser l'offrande du pauvre.

אשר נשיא יחטא ועשה אמת מכל מצות ה' אלהיו אשר לא תעשינה בשגגה ואשם (ד.כב.)

« Si un prince a péché en faisant, par inadvertance, quelque'une des Mitsvot que Hachem, son D., défend de faire et se trouve ainsi en faute » (4,22)

Pourquoi préciser « **En faisant par inadvertance quelque'une des Mitsvot que Hachem défend de faire** »? S'il a fauté, il est évident qu'il a fait une chose défendue. De plus, pourquoi son péché est-il qualifié de Mitsva ?

Le Divré Yoël de Satmar en déduit un principe essentiel du service Divin : Le mauvais penchant s'attaque à l'homme avec ruse. Il ne lui demande

pas directement de commettre une transgression, mais lui fait croire qu'il s'agit d'une Mitsva. Le yétser ara procéda de cette manière à l'égard du chef de tribu qu'il aveugla en lui faisant prendre une avéra pour une Mitsva. Ainsi, il pensait accomplir une Mitsva, comme le laisse entendre notre verset, alors qu'en réalité, il s'agissait d'une chose que Hachem défend de faire

וְאִם נָפֶשׁ אֶחָת תִּחְטָא בְּשִׁגְגָה...הוֹדַע אֵלָיו חֲטָאתוֹ אֲשֶׁר חָטָא
וְהָכִיָּא קִרְבָּנוֹ... (ד, כז-כח)

« Et si une personne faute par inadvertance ... si sa faute qu'il a commise lui est révélée, il apportera son offrande... » (Vayikra 4,27-28)

Rabbi Yohanan était en train de marcher à la périphérie de Jérusalem, avec Rabbi Yéhochoua qui le suivait. Lorsqu'ils ont vu les ruines du Temple, Rabbi Yéhochoua a dit : Malheur à nous. Le lieu qui expiait nos fautes est détruit. Rabbi Yohanan lui a répondu: Nous avons toujours un autre moyen d'expiation, de réparation qui est équivalent au Temple : le Hesséd. Comme il est écrit : « Je (D.) Prend plaisir à la bonté et non au sacrifice » (Ochéa 6,6).

Avot DéRabbi Nathan

Effacer Amalek de nos jours

Il est écrit dans la **Paracha Zakhor**: [Amalek] a surgi devant toi sur le chemin et il a frappé en toi ceux qui étaient en arrière. On retrouve la stratégie en deux temps du yétser ara : nous faire tomber par la faute; nous empêcher de nous relever, de repartir de l'avant, en nous faisant rester dans un état de tristesse d'avoir fauté.

Dans la **Paracha Béchalach**, pendant l'attaque surprise de Amalek, à chaque fois que Moché avait ses mains au-dessus de sa tête, le peuple juif avait le dessus, et sinon c'était l'inverse. On peut expliquer ainsi: Lorsque les mains (naassé, l'action) sont au-dessus de la réflexion (nichma), alors on a : « **Naassé Vénichma** », et Israël gagne. Cependant Amalek (qui est en nous !) souhaite que nous inversions les priorités, nous faisant aller à notre perte. Notre rôle est de s'élever d'un monde où tout n'est que simple coïncidence, hasard, à une vie placée sous l'autorité d'Hachem. Absolument tout événement prend sa source dans les mondes supérieurs, et Amalek ne souhaite pas que nous remontions aussi loin, préférant que l'on se focalise sur les manifestations visibles, naturelles ce qui refroidit notre émouna. Nous devons avoir les mains au-dessus de notre tête, vers le Ciel, démontrant notre certitude que rien ne peut avoir lieu dans ce monde, si Hachem n'a pas donné au préalable son accord.

Aux Délices de la Torah

וְהָיָה כִּי יִחְטָא וְאָשָׁם (ה.כג)

« Ce sera quand il fautera et sera coupable » (5,23)
Nos Sages disent que le terme : « **Véaya** » (ce sera - ויהי), est un mot qui implique de la joie. D'ailleurs, les lettres permettent de former le Nom d'Hachem (יהוה-וה), Mais en quoi est-ce joyeux qu'un homme faute ? En fait, la joie s'exprime dans le fait qu'un homme qui a fauté en prenne conscience et reconnaisse sa faute. Car c'est seulement ainsi qu'on peut se repentir et corriger sa faute. Mais le déni du péché éloigne l'homme de sa réparation. C'est une grande joie pour un homme d'être capable d'avouer ses torts et de pouvoir reconnaître ses erreurs.

Divré Chalom

Halakha : Lois de Pourim

Les garçons et les filles qui ont dépassé l'âge de la Bar Mitsva et qui dépendent financièrement de leurs parents ont l'obligation d'accomplir la Mitsva de Matanot laevionim. Bien qu'ils ne soient pas en possession de leur propre argent, ils ont le devoir de réaliser cette Mitsva au même titre qu'une personne pauvre qui elle aussi a l'obligation d'accomplir cette Mitsva. Ils demanderont à leurs parents et feront en fonction de leurs moyens.

Rav Ovadia Yossef zatsal

Dicton : *Prier pour le bien-être matériel ou spirituel d'autrui est aussi un acte de charité.*

Rabbi Nahman de Breslev

Chabbat Chalom, Pourim Sameah

יוצא לאור לרפואה שלימה, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, אברהם רפאל בן רבקה, ברטה מסעודה בת לאה, חיים מאיר בן גבי זויר, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, ששא בנימין בין קארין מרים, פליקס סעידו בן אטו מסעודה, ויקטוריה שושנה בת ג'ויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, שלמה בן מרים, שמחה ג'וזת בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלום, אלחנן בן חנה אנושקה, רישאר שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטין היימה שמחה. זיווג הגון : נעמי פנינה בת סנדרין אסתר, לאה בת רבקה, לאלודי רחל מלכה בת חשמה, ליוסף גבריאל בן רבקה, למרים בת רבקה. הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'ייזל לאוני. לעילוי נשמת : אליהו בן זוהרה, ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן משה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מורים משה בן מרי מרים. משה בן מזל פורטונה. שמחה בת קמיר, אמיל חיים בן עזו עזיזה, רחל בת מיה, ראובן בן חנינה, אליהו בן מרים, נסים חי הורבט בן ג'ולי.

